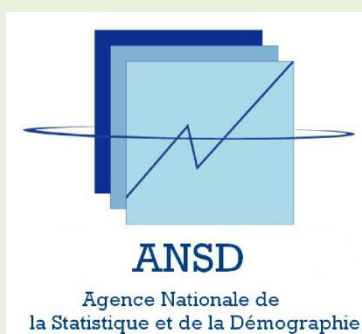




République du Sénégal
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan



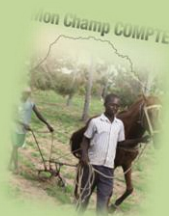
Agence Nationale de la Statistique
et de la Démographie



RAPPORT DEFINITIF

RGPHAE 2013

Recensement Général de la Population et de l'Habitat,
de l'Agriculture et de l'Elevage



RGPHAE

Septembre 2014



Tout le monde
compte !

Chapitre X : MENAGE

Résumé

L'étude des ménages permet de constater la prépondérance des ménages ordinaires. Sur un total de 1 618 363 ménages, les ménages ordinaires sont au nombre de 1 607 768, soit 99% des ménages existants sur le territoire. Ils sont pour l'essentiel dirigés par des hommes (huit ménages ordinaires sur dix). Parmi les ménages dirigés par les femmes, on note une proportion non négligeable en milieu urbain (70,2%).

Les ménages collectifs sont, à quant eux, principalement composés d'hommes (94,2%). Il s'agit essentiellement de «daaras» ou d'écoles coraniques généralement situés en milieu rural (presque 50% des ménages collectifs). Leur taille moyenne atteint 22 individus et est variable selon la région et le milieu de résidence.

Quant aux ménages ordinaires, leur taille est plus réduite (en moyenne 8 personnes par ménage). Elle diffère également selon le milieu de résidence (7 en milieu urbain et 10 en milieu rural).

La structure des ménages est largement dominée par les ménages de type élargi, quels que soient le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage (CM). Les ménages des types élargi et nucléaire représentent respectivement 64,8% et 21,8% des ménages, alors que 7,6% des ménages ne sont constitués que d'une seule personne.

Introduction

Ce présent chapitre a trait aux ménages ordinaires et collectifs. En apparence simple, la notion de ménage est assez complexe et mérite d'être suffisamment explicitée pour une compréhension uniforme.

Le ménage peut être défini comme un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit et mettant en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM). L'appartenance à un ménage dépend également de la durée de résidence. En effet, toute personne ayant passé au moins 6 mois ou qui en a l'intention, est considérée comme membre du ménage.

Dans nos langues nationales, les notions de "ndieul" en Wolof, "ngank" en Serer, "hirandé" en Toucouleur et "Siitik" en Diola, rendent fidèlement le sens du concept de ménage. Ces ménages ainsi définis sont connus sous le nom de ménages ordinaires.

Il existe une autre catégorie de ménages rarement étudiés appelée ménage collectif. Un ménage collectif est défini comme un ensemble de personnes résidant dans un établissement public ou privé pour des raisons de santé, d'étude, d'incarcération, de vacances, etc. A la différence des ménages ordinaires, la notion de chef de ménage n'est pas utilisée pour les ménages collectifs. On parle plutôt de responsable.

Pour traiter de cette thématique, l'analyse s'intéressera d'abord aux différentes caractéristiques de ces ménages et abordera ensuite un certain nombre de caractéristiques propres aux chefs de ménages. Plus précisément, l'analyse sera axée sur la typologie des ménages, sur la taille des ménages et sur la composition des ménages qu'on appellera *structure des ménages*. Au préalable, une évaluation de la qualité des données sera faite en particulier sur l'âge des CM.

X.1. TYPE DE MENAGE

L'analyse des données du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) porte exclusivement sur la population de droit (des ménages ordinaires) ou population résidente qui est la population habituellement installée sur le territoire national et qui sert de base pour toute planification de développement. Ainsi, les tableaux ci-après donnent la répartition des ménages selon le type et la répartition de la population. Il en ressort que l'essentiel des ménages au Sénégal sont de type ordinaire (99%).

Tableau 10.1 : Répartition des ménages selon le type

Type de	Effectif	Pourcentage
Ordinaire	1 607 768	99,3%
Collectif	10 594	0,7%
Total	1 618 362	100%

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 10.2 : Répartition de la population selon le type de ménage

Type de ménage	Effectif	Pourcentage
Ordinaire	13 281 722	98%
Collectif	228 405	2%
Total	13 510 127	100%

Source : ANSD. RGPHAE 2013

X.1.1. MENAGE ORDINAIRE

La quasi-totalité de la population du Sénégal vit dans les ménages ordinaires. En 2013, les 13 281 722 habitants recensés sont hébergés dans 1 607 768 ménages ordinaires qui représentent 99,3% des ménages, dont 53,1 % sont installés en milieu urbain contre 46,9 % en milieu rural.

Environ huit ménages ordinaires sur dix sont dirigés par des hommes dont 51,8% résident en milieu rural. Concernant les CM de sexe féminin, bien que minoritaires dans l'ensemble, ils résident essentiellement en milieu urbain (70,2%).

Tableau 10.3 : Répartition des ménages selon le milieu et le sexe du CM

MILIEU DE RESIDENCE	SEXE DU CM		Total
	Masculin	Féminin	
Urbain	600578	253182	853760
Rural	646693	107316	754009
Total	1247271	360498	1607769

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 10.4 : Répartition de la population selon le milieu, le type de ménage et le sexe du CM

MILIEU DE RESIDENCE	SEXE DU CM		Total
	Masculin	Féminin	
Urbain	2 958 436	3 036 105	5 994 541
Rural	3 568 729	3 718 452	7 287 181
Total	6 527 166	6 754 556	13 281 722

Source : ANSD. RGPHAE 2013

X.1.2. MENAGES COLLECTIFS

Les ménages collectifs sont essentiellement composés de casernes, de couvents et monastères, d'établissements touristiques (hôtels et auberges), des établissements pénitentiaires, des centres d'accueil pour élèves et similaires (internat, orphelinat, campus universitaires, etc.), des centres pour handicapés, des hôpitaux et autres

types d'établissements similaires (écoles coraniques, regroupements de travailleurs logés dans des baraques sur leur chantier de travail, etc.).

Le Sénégal compte 10 594 ménages collectifs, ce qui représente 0,7% de l'ensemble des ménages du pays. Au total, ce type de ménage renferme un effectif de 228 405 habitants (soit 1,7% de la population totale) répartis dans le (Tableau 10.6).

La plupart des ménages collectifs se situent en milieu rural. Selon le sexe, une répartition globalement comparable à celle des ménages ordinaires est observée. Toutefois, les écarts entre sexe sont plus prononcés (94,2% sont dirigés par des hommes et sont localisés essentiellement en milieu rural).

Tableau 10. 5 : Répartition des ménages collectifs par type de ménage selon et le milieu

Type de ménages collectif	MILIEU DE RESIDENCE		Total
	Urbain	Rural	
Couvent/Monastère	141	104	245
Hôtel/auberge	325	263	588
Prison	59	4	63
Internat/Orphelinat	404	295	699
Centre des handicapés	7	4	11
Hôpital	89	81	170
Ecole coranique/Daara	3141	5104	8245
Autre	326	247	573
Total	4492	6102	10594

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 10.6 : Répartition de la population des ménages collectifs par type de ménage selon le sexe et le milieu

Type de ménages collectifs	MILIEU DE RESIDENCE		Total
	Urbain	Rural	
Couvent/Monastère	1044	769	1813
Hôtel/auberge	2492	1995	4487
Prison	5196	92	5288
Internat/Orphelinat	12360	6659	19019
Centre des handicapés	68	34	102
Hôpital	1742	346	2088
Ecole coranique/Daara	75849	104186	180035
Autre	11885	3688	15573
Total	110636	117769	228405

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La population des ménages collectifs est composée en grande majorité par des hommes (plus de trois quart de cette population). La prédominance du sexe masculin dans les ménages collectifs s'observe également à l'intérieur de chaque milieu de résidence. Les écoles coraniques et Daara occupent presque 50% de l'effectif total des ménages collectifs. Cette situation peut être expliquée par l'influence de l'éducation coranique dans notre pays dont 96% de la population sont musulmans.

X.2. TAILLE DES MENAGES

Cette sous-partie porte sur la taille des ménages. Elle essaie de cerner les liens existant entre cette taille et le profil du chef de ménage.

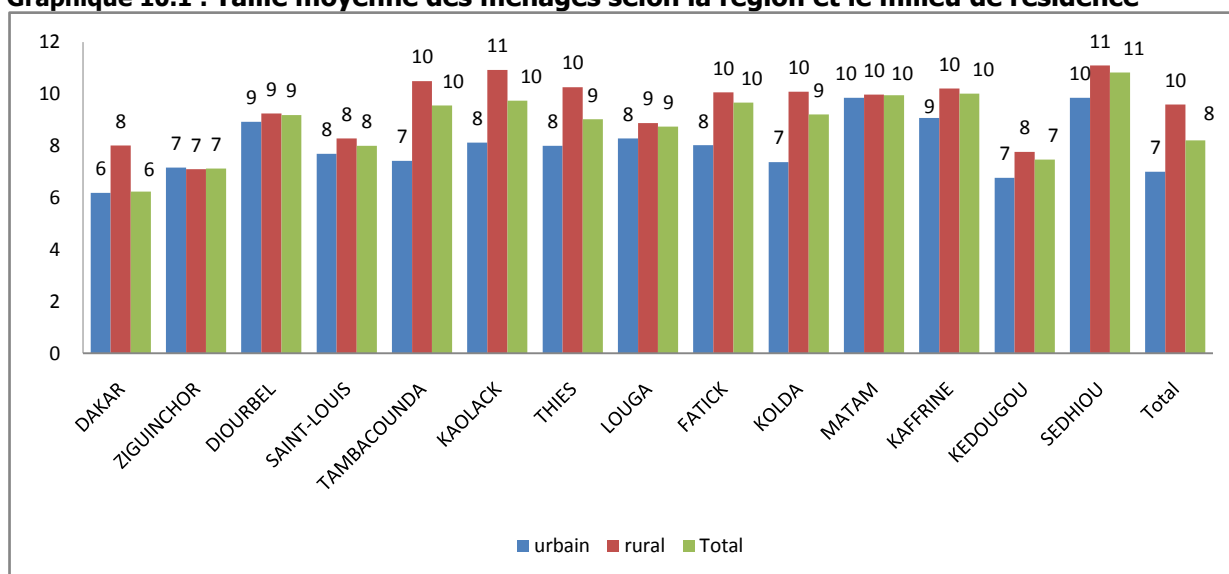
X.2.1. TAILLE DES MENAGES ET REGION DE RESIDENCE

X.2.1.1. MILIEU DE RESIDENCE

Du point de vue régional, on assiste à une disparité de la taille des ménages. Toujours est-il qu'au sein même de la région, il est noté une différence entre le milieu urbain et le milieu rural. Au niveau national, un ménage est constitué en moyenne de 8 individus. Ce niveau a baissé d'un point par rapport au dernier recensement où la taille était de 9. Toutefois, en analysant suivant le milieu de résidence, on note un écart significatif entre le milieu urbain (7) et le milieu rural (10).

Comparé au dernier recensement, la taille était de 8 et 10 respectivement pour le milieu urbain et le milieu rural. Dakar et Ziguinchor sont les régions où on compte moins d'individus par ménage, respectivement 6 et 7. Sédhiou est la région où on observe les ménages les plus peuplés avec une taille moyenne de 11. Elle est suivie par les régions de Tambacounda, Kaolack, Fatick, Matam et Kaffrine. Leur taille moyenne est estimée à 10 individus. Pour la quasi totalité des régions, les ménages ruraux sont de taille plus grande que ceux des zones urbaines. Cet écart est plus important dans les régions de Tambacounda, Kaolack et Kolda avec une différence de 3 individus. Toutefois, dans les régions de Ziguinchor, Diourbel, Saint-Louis et Matam, on observe la même taille dans les deux milieux.

Graphique 10.1 : Taille moyenne des ménages selon la région et le milieu de résidence



Source : ANSD. RGPHAE 2013

X.2.1.2. SEXE

En analysant la taille des ménages par région selon le sexe du CM, on constate qu'au niveau national, les ménages dirigés par les hommes ont des tailles supérieures à ceux dirigés par les femmes. Dans la région de Kédougou, on observe les ménages avec moins d'individus (5 en moyenne) qui ont d'ailleurs des CM femmes. Par contre, ceux dirigés par les hommes dans la région de Sédhiou ont les tailles les plus élevées (12 en moyenne). Chez les femmes, cette taille est plus grande dans la région de Matam, où elle est estimée à 9. Pour les hommes, la taille des ménages la plus petite est observée dans la région de Dakar avec une valeur de 6.

Tableau 10.7 : Taille moyenne des ménages selon le sexe du CM

REGION	SEXE		Ensemble
	Masculin	Féminin	
DAKAR	6	6	6
ZIGUINCHOR	7	6	7
DIOURBEL	10	8	9
SAINT-LOUIS	8	7	8
TAMBACOUNDA	10	7	10
KAOLACK	10	7	10
THIES	9	8	9
LOUGA	9	7	9
FATICK	10	7	10
KOLDA	10	6	9
MATAM	10	8	10
KAFFRINE	10	7	10
KEDOUGOU	8	5	7
SEDHIOU	11	7	11

Source : ANSD, RGPHAE 2013

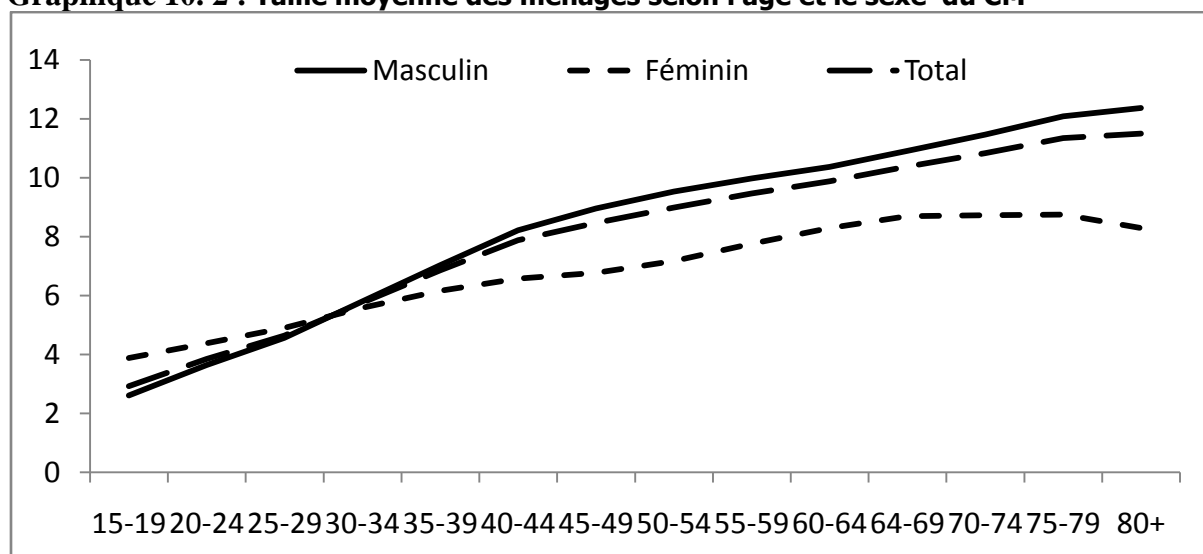
X.2.2. TAILLE DES MENAGES ET CARACTERISTIQUES DU CM**X.2.2.1. AGE**

Au niveau national et quel que soit le sexe, il est noté que plus l'âge du CM est élevé, plus la taille de son ménage est grande. Cette taille varie en moyenne entre 3 et 11.

En faisant une comparaison avec la taille moyenne des ménages au niveau national qui est de 8, on note que les ménages avec des tailles dépassant cette moyenne sont ceux dirigés par des CM âgés de plus de 50 ans et, à l'inverse, les ménages qui sont en deçà sont ceux dirigés par les CM de moins de 40 ans. On observe cette même tendance chez les CM de sexe masculin. En revanche, on note des écarts allant jusqu'à 3 selon le sexe du CM, plus précisément dans la tranche d'âge 50-54 ans. La taille des ménages où les CM ont moins de 25 ans est plus élevée chez les femmes CM ; elle est égale pour les deux sexes sur la tranche d'âge 25-34 ans et est plus

élevée chez les hommes CM âgés de plus de 34 ans. Dans le Graphique 10. 2 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, on peut voir que les CM les plus jeunes sont de sexe féminin, ils appartiennent à la tranche d'âge 12-14 ans avec en moyenne 2 individus dans le ménage. Les ménages les plus peuplés sont ceux avec des CM âgés de 60 ans et plus avec 10 personnes en moyenne, répartis entre les deux sexe, avec une moyenne de 11 individus pour ceux dirigés par les hommes et 9 pour ceux dirigés par les femmes.

Graphique 10. 2 : Taille moyenne des ménages selon l'âge et le sexe du CM

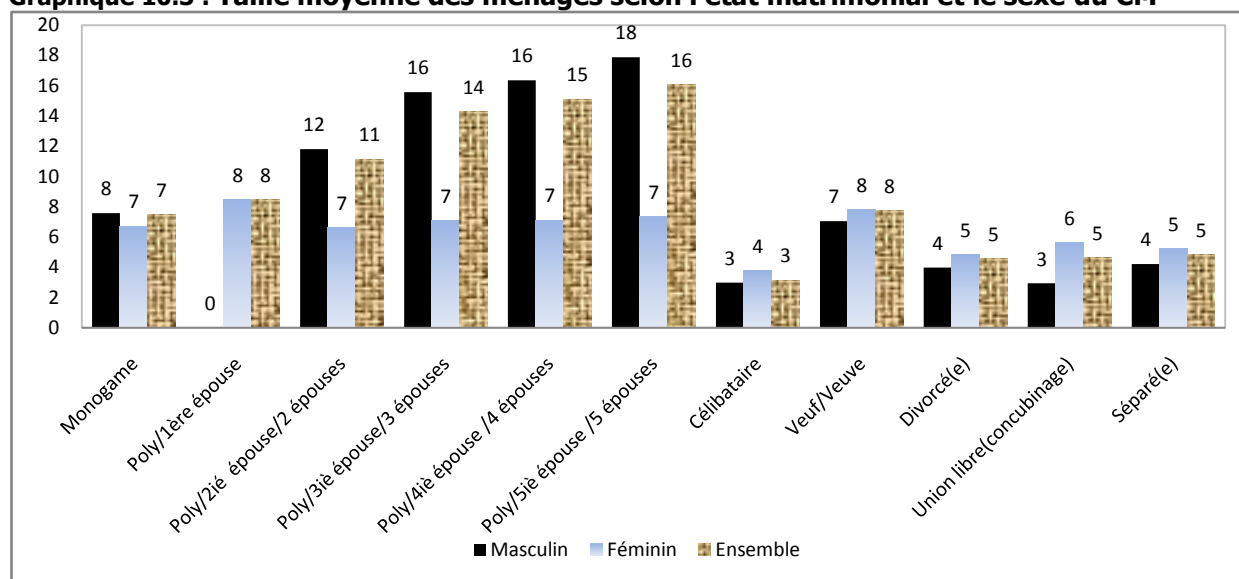


Source : ANSD. RGPHAE 2013

X.2.2.2. ETAT MATRIMONIAL

La taille des ménages varie selon la situation matrimoniale du CM. Plus le chef de ménage a des épouses, plus la taille de son ménage est grande. Les monogames ont une taille moyenne de ménages de 7 individus. Tandis qu'au niveau des polygames, elle varie entre 7 et 18. Par contre, les chefs de ménage qui ne sont pas sous les liens du mariage, ont moins de personnes dans leur ménage. On compte pour les ménages dirigés par le célibataire 3 individus et 5 individus en moyenne pour le concubinaire et le séparé. Par ailleurs, les ménages ayant comme chef un veuf /une veuve ont une taille moyenne de 8, s'approchant un peu de ceux des mariés. Comme les divorcés, les ménages où les chefs sont séparés de leur conjoint comportent en moyenne 5 individus. Toujours dans cette catégorie, il est noté que les ménages avec des CM de sexe féminin ont des tailles plus élevées que ceux de sexe masculin, que le CM soit célibataire, veuf, divorcé ou en union libre. Le contraire est observé pour les ménages avec des CM mariés. Pour ces derniers, les CM de sexe masculin ont des ménages avec des tailles plus élevées.

Graphique 10.3 : Taille moyenne des ménages selon l'état matrimonial et le sexe du CM



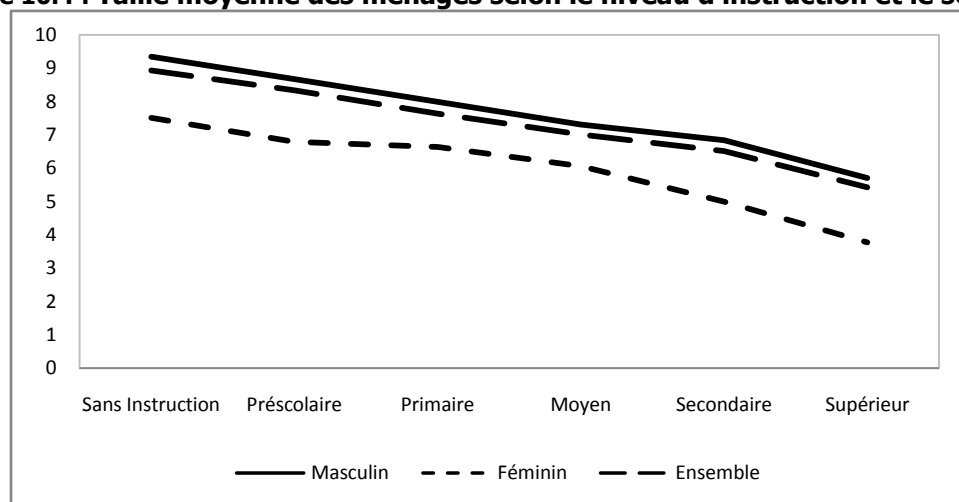
Source : ANSD. RGPHAE 2013

X.2.2.3. INSTRUCTION

De façon générale, on constate que plus le niveau d'étude d'un CM est élevé, plus la taille de son ménage est réduite. Quel que soit le sexe du CM, la taille des ménages est identique pour le préscolaire et le primaire et pour le moyen et le secondaire. Elle est de 8 pour les deux premiers et de 7 pour les derniers. Par ailleurs, le ménage d'un CM sans niveau d'instruction a une taille de 9 et celui d'un CM de niveau supérieur a une taille de 5, qui reste la plus faible. On observe une variation de cette

taille selon que le chef de ménage soit de sexe masculin ou féminin. A niveau d'instruction égal, les hommes CM ont des tailles de ménages plus élevées. Cette différence de taille selon le sexe du CM est plus élevée pour les niveaux secondaire et supérieur où elle est de 2. Pour les autres cycles, elle est de 1 individu en moyenne.

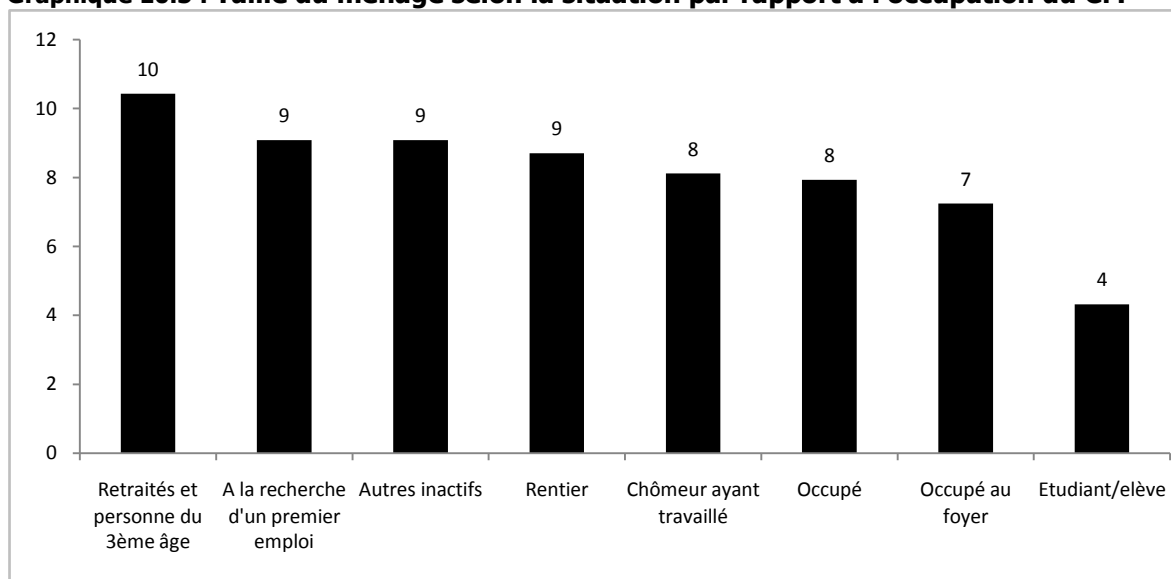
Graphique 10.4 : Taille moyenne des ménages selon le niveau d'instruction et le sexe du CM



Source : ANSD. RGPHAE 2013

X.2.2.4. OCCUPATION

L'étude de la taille des ménages par rapport à l'occupation du chef montre que les ménages où le CM est étudiant ou élève ont moins d'individus. Quatre (4) personnes en moyenne y vivent. Suivent les ménages dirigés par les femmes occupées au foyer, où 7 individus en moyenne résident. Les personnes occupées et les chômeurs ayant déjà travaillé dirigent des ménages de 8 individus. Les ménages dont les chefs sont à la recherche du premier emploi, rentiers ou inactifs ont une taille moyenne de 9 individus. Par ailleurs, les ménages dirigés par des retraités ou personnes âgées qui observent la taille la plus élevée, comptent en moyenne 10 individus.

Graphique 10.5 : Taille du ménage selon la situation par rapport à l'occupation du CM

Source : ANSD. RGPHAE 2013

X.3. STRUCTURE DES MENAGES ORDINAIRES

Par structure des ménages, on entend typologie du ménage fondée sur le lien de parenté entre ses membres. On distingue cinq principaux types de ménages :

- le ménage isolé constitué d'une seule personne ;
- le ménage nucléaire composé du couple avec ou sans enfants ;
- le ménage monoparental, forme particulière de ménage nucléaire, regroupe le chef de ménage et ses enfants ;
- le ménage élargi composé du noyau familial et d'autres personnes avec ou sans lien de parenté avec le Chef de Ménage (CM) ;
- le ménage composite désignant les ménages sans noyau familial, autrement dit, ceux composés de personnes n'ayant pas forcément un lien de parenté avec le CM.

X.3.1. STRUCTURE DES MENAGES ORDINAIRES

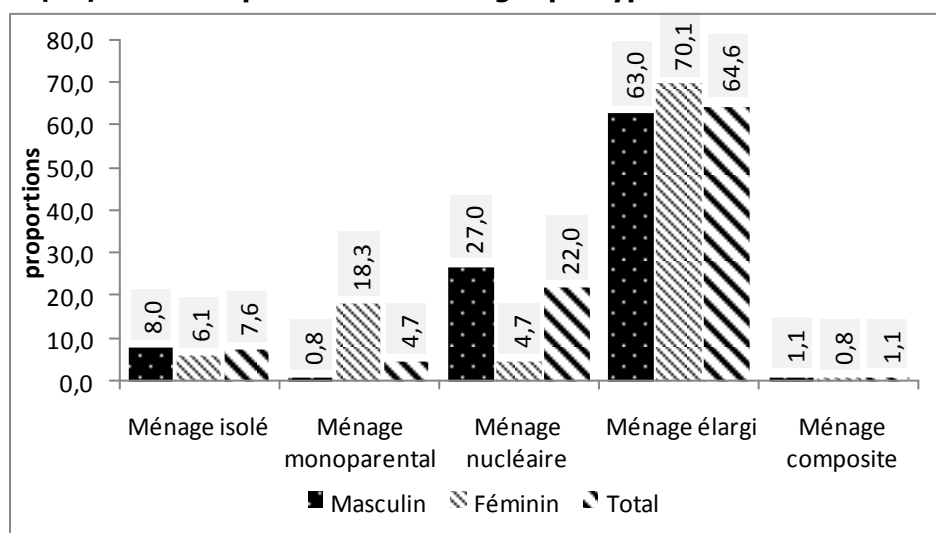
En Afrique, il est assez courant de rencontrer des ménages regroupant plusieurs générations différentes. En général, la famille s'y entend au sens large, c'est-à-dire qu'elle comprend, en dehors du noyau familial (le couple et les enfants), les autres parents voire des personnes n'ayant aucun lien de parenté avec le CM. Le Graphique 10.5 permet de conforter cette affirmation. En effet, au niveau national, le ménage élargi et, dans une moindre mesure, le ménage nucléaire sont les formes de ménage les plus fréquentes. Ils représentent respectivement 64,6% et 22,0% des ménages. 7,6% des ménages ne sont constitués que d'une seule personne.

Cette prépondérance des ménages élargis s'observe également, lorsqu'on tient compte du sexe du CM. Il s'agit du type de ménage le plus fréquent, quel que soit le sexe.

Un peu plus du quart des ménages dirigés par des hommes ne sont constitués que du noyau familial. A l'inverse, il est plus fréquent de trouver des ménages monoparentaux dirigés par une femme. En effet, ils représentent 18,3% des ménages dont le CM est de sexe féminin, alors que cette proportion est inférieure à 1% pour les ménages dirigés par un homme.

En ce qui concerne les ménages isolés, leur fréquence est certes faible, quel que soit le sexe du CM, mais elle est un peu plus forte pour les ménages dirigés par les hommes. Toutefois, l'écart avec la proportion de ce type de ménage dont le CM est de sexe féminin est faible.

Graphique 10.6 : Répartition des ménages par type et sexe du CM



Source : ANSD. RGPHAE 2013

X.3.2. REPARTITION SPATIALE

X.3.2.1. Milieu de résidence

Le milieu de résidence confirme la tendance observée au niveau national. En effet, l'essentiel des ménages sont de type élargi, quel que soit le milieu, même si le milieu rural se distingue par une proportion plus forte (70,2% contre 59,7% en milieu urbain). Cette différence est également observée dans tous les ménages, quel que soit le sexe du CM.

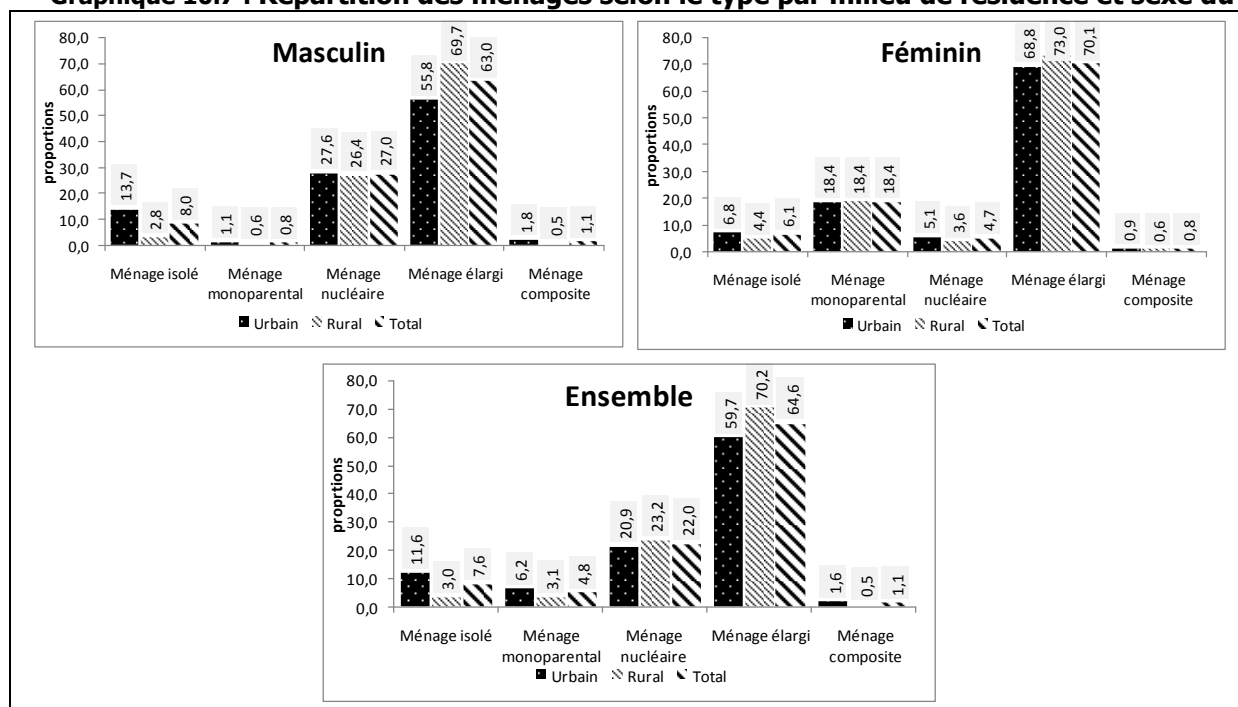
Les ménages de type nucléaire constituent le deuxième type le plus fréquent ; ils représentent 20,9% des ménages urbains et 23,2% des ruraux. Ce niveau est essentiellement dû aux ménages dirigés par les hommes, puisqu'ils en représentent plus du quart, quel que soit le milieu considéré, alors que pour les ménages dont le CM est de sexe féminin, cette catégorie ne représente que 5,1% en milieu urbain et 3,6% en milieu rural. Toutefois, un léger écart en faveur du milieu urbain est constaté, quel que soit le sexe du CM considéré.

En ce qui concerne les ménages monoparentaux, ils semblent plus présents en milieu urbain. Toutefois, selon le sexe, des disparités s'observent. En effet, très peu de ménages dirigés par les hommes correspondent à cette catégorie. Il s'agit pour l'essentiel de ménages situés en milieu urbain. Les ménages monoparentaux représentent environ 18% des ménages dirigés par les femmes, aussi bien en milieu rural qu'urbain (18,4%).

Pour ce qui est des ménages isolés, ils sont plus fréquents en milieu urbain, quel que soit le sexe du CM. De façon globale, on note une fréquence plus forte de ménages isolés dirigés par un homme.

Les ménages composites, sont assez rares et le plus souvent dirigés par les hommes. Ils sont en outre un peu plus fréquents en milieu urbains quel que soit le sexe du CM.

Graphique 10.7 : Répartition des ménages selon le type par milieu de résidence et sexe du CM



Source : ANSD. RGPHAE 2013

X.3.2.2. Région

Au niveau régional, les ménages de type élargi sont de loin les plus fréquents, quel que soit le sexe du CM. Près des trois quarts des ménages dirigés par un homme sont concentrés dans les régions de Sédhiou (76,4%), Fatick (75,2%), Diourbel (73%), Kaolack (72,8%) et Kaffrine (71,5%). Les proportions les plus faibles s'observent à Dakar (51,4%) et Kédougou (55%). Pour les ménages dirigés par une femme, cette catégorie représente plus de 75% des ménages à Matam, Diourbel, Sédhiou, Kaffrine et Kaolack. Kédougou se distingue par la proportion la plus faible de ménages de cette catégorie.

En ce qui concerne le type nucléaire, à l'image du niveau national, il est bien plus fréquent parmi les ménages dirigés par un homme que ceux dirigés par une femme, quelle que soit la région. L'inverse est constaté lorsqu'on s'intéresse aux ménages monoparentaux. En définitive, cette configuration reflète la situation observée au niveau national. La monoparentalité semble être une des caractéristiques des ménages féminins et la famille nucléaire celle des ménages masculins. Le statut matrimonial des CM permettrait d'expliquer partiellement cette situation.

Dans l'ensemble, les ménages isolés sont plus fréquents dans les régions de Dakar, Ziguinchor et Kédougou. Toutefois, à l'inverse des autres régions, Kédougou se singularise par une proportion de ménages de type isolé dirigés par les femmes plus élevée (10,8%). En effet, à Dakar et Ziguinchor, les ménages isolés représentent respectivement 15,6% et 12,0% des ménages dirigés par des hommes.

Tableau 10.8 : Répartition des ménages selon le type par région et sexe du CM

SEXE	REGION	Ménage type					Total
		Ménage isolé	Ménage monoparental	Ménage nucléaire	Ménage élargi	Ménage composite	
Masculin	Dakar	15,7	1,2	30,1	50,8	2,2	352 827
	Ziguinchor	12,0	1,3	20,1	65,1	1,5	55 235
	Diourbel	3,0	0,5	23,1	73,0	0,4	118 163
	St-Louis	5,9	0,8	33,2	59,3	0,9	84 165
	Tambacounda	6,4	0,8	30,4	61,6	0,8	61 530
	Kaolack	3,9	0,5	22,5	72,6	0,5	77 629
	Thiès	7,1	0,7	23,5	67,8	1,0	148 674
	Louga	3,1	0,6	32,3	63,6	0,4	81 484
	Fatick	3,8	0,6	19,8	75,2	0,7	58 454
	Kolda	4,6	0,7	28,3	65,8	0,6	63 514
	Matam	3,7	0,6	26,2	68,8	0,8	42 338
	Kaffrine	1,9	0,3	25,8	71,5	0,4	50 148
	Kédougou	7,0	1,0	36,0	54,8	1,2	16 670
	Sédhiou	2,5	0,7	19,9	76,4	0,5	36 441
		Ensemble	8,0	0,8	2,2	63,0	1,1

SEXE	REGION	Ménage type					Total
		Ménage isolé	Ménage monoparental	Ménage nucléaire	Ménage élargi	Ménage composite	
Féminin	Dakar	8,3	19,9	5,8	64,9	1,1	143 318
	Ziguinchor	9,6	13,1	2,8	73,2	1,3	20 721
	Diourbel	2,8	14,4	4,0	78,3	0,5	38 374
	St-Louis	3,5	20,9	5,5	69,6	0,4	26 026
	Tambacounda	7,0	22,6	5,9	63,7	0,8	8 762
	Kaolack	4,1	16,7	3,4	75,3	0,5	17 663
	Thiès	4,5	17,8	4,2	72,8	0,6	46 094
	Louga	3,7	18,0	3,7	74,1	0,5	15 897
	Fatick	4,4	18,0	2,8	74,2	0,6	13 948
	Kolda	7,1	22,6	3,3	66,4	0,6	7 417
	Matam	2,4	15,9	2,9	78,5	0,4	11 609
	Kaffrine	3,7	16,5	2,6	76,6	0,6	3 864
	Kédougou	10,8	29,2	5,0	53,9	1,1	2 378
	Sédhiou	4,3	16,0	1,6	77,4	0,7	4 429
		Ensemble	6,1	18,4	2,2	70,1	0,8

Source : ANSD. RGPHAE 2013

X.3.3. CARACTERISTIQUES DES CM

X.3.3.1. AGE

A l'instar du niveau national, la répartition des ménages selon le type laisse apparaître une prépondérance des ménages de type élargi, quel que soit le groupe d'âge et le sexe. Toutefois, on note une tendance globale à la hausse des proportions de ce type de ménage au fil des groupes d'âge, de sorte que, quel que soit le sexe, les proportions les plus fortes s'observent chez les CM d'un âge relativement avancé. Un écart considérable selon le sexe est constaté entre 50 et 75 ans. En effet, pour les ménages dirigés par les femmes de cette tranche d'âge, le type élargi en représente plus des trois quarts, alors que cette valeur n'est approchée qu'à partir de 60 ans pour les ménages dont le CM est du sexe opposé.

Le type nucléaire constitue la deuxième forme la plus fréquente de ménages dirigés par les hommes âgés de plus de 30 ans. Il représente près du tiers des ménages dont le CM de sexe masculin, âgé de 40 à 54 ans. Moins fréquentes chez les femmes, les proportions les plus importantes de ménages nucléaires concernent les moins de 45 ans (en général, plus de 10% des ménages sont concernés).

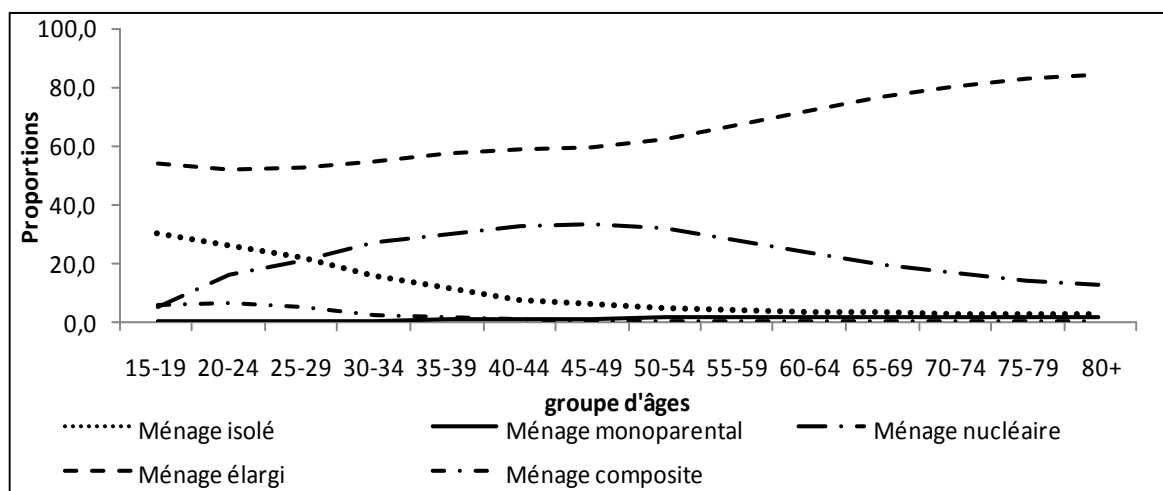
Les chefs de ménages monoparentaux, essentiellement de sexe féminin, ont généralement entre 20 et 60 ans. Toutefois, les plus fortes proportions s'observent chez les CM dont l'âge est compris entre 35 et 45 ans (27,1% les CM de 35-39 ans et 27,2% pour ceux ayant 40-44 ans).

Les ménages de type isolé concernent le plus souvent des personnes d'un âge relativement jeune, quel que soit le sexe. En effet, une différence existe selon le sexe. Une tendance à la baisse de la proportion de ménage de ce type au fil des âges est observée lorsque le CM est de sexe masculin, alors que la tendance inverse s'observe à partir de 65 ans pour les ménages dont le CM est du sexe opposé. De manière générale, les chefs de ménage isolé sont jeunes.

Pour ce qui est des ménages composites, ils sont certes peu fréquents, mais essentiellement dirigés par des femmes de moins de 25 ans (entre 15 et 25 ans) ou des hommes de moins de 30 ans (15 et 29 ans).

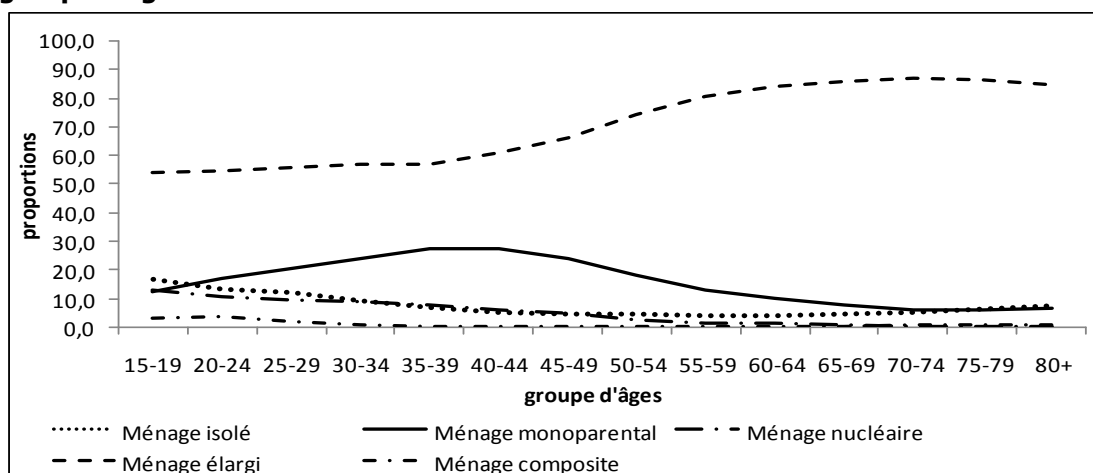
En définitive, le ménage élargi constitue le type essentiellement dirigé par les personnes âgées, quel que soit leur sexe, alors que le type isolé concerne des CM beaucoup plus jeunes. Les ménages monoparentaux et nucléaires sont généralement dirigés par des hommes et des femmes en activité.

Graphique 10.8 : Répartition des ménages ayant un CM de sexe masculin selon le type par groupe d'âge



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Graphique 10.9 : Répartition des ménages ayant un CM de sexe féminin selon le type par groupe d'âge



Source : ANSD. RGPHAE 2013

X.3.3.2. INSTRUCTION

La prépondérance des ménages de type élargi se retrouve également, quel que soit le niveau d'instruction et le sexe du CM. Toutefois, à niveau d'instruction identique, les proportions les plus élevées s'observent dans les ménages dirigés par les femmes. Ces derniers représentent près des deux tiers des ménages dont le CM a un niveau d'instruction primaire (67,0%), moyen (66,1%) et secondaire (62,0%).

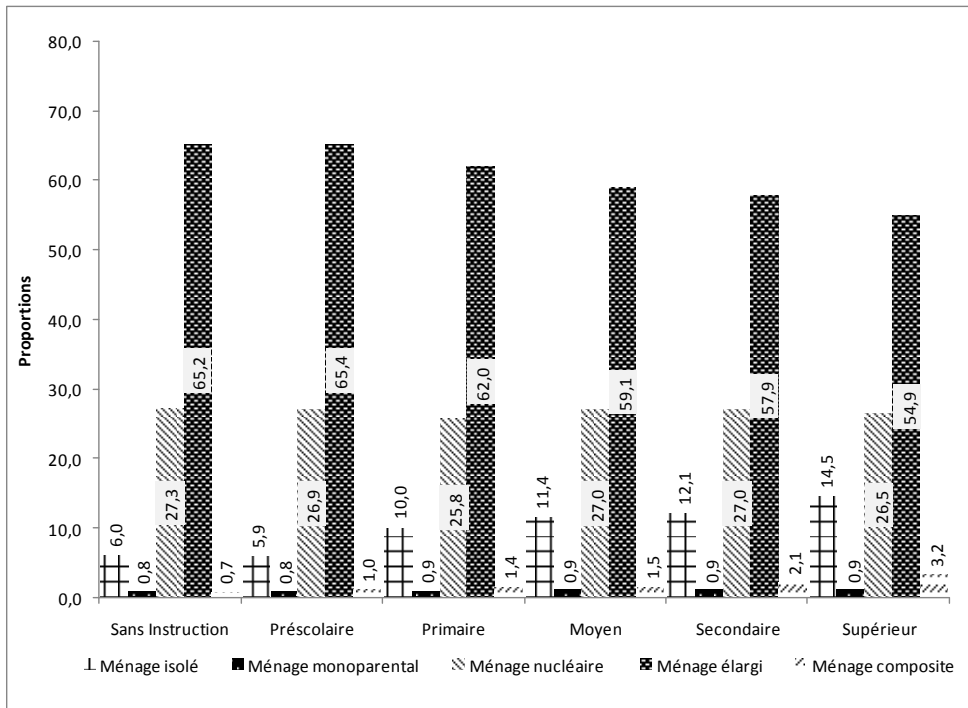
Les ménages de ce type, dont les chefs de ménage (homme ou femme) sont très peu ou pas instruits, se caractérisent généralement par les plus fortes proportions, alors que ceux ayant un niveau d'instruction supérieur se distinguent par la plus faible proportion.

Ces derniers se singularisent également par la plus forte proportion de ménages de type isolé, quel que soit le sexe du CM. Une fréquence un peu plus forte des CM de sexe féminin est également relevée chez les plus instruits. Quel que soit le sexe, on note une tendance à la hausse de la proportion de ménages isolé avec le niveau d'instruction.

En ce qui concerne les ménages nucléaires, ils représentent près du quart des ménages dirigés par les hommes et moins d'un ménage sur dix dont le chef est une femme, quel que soit le niveau d'instruction.

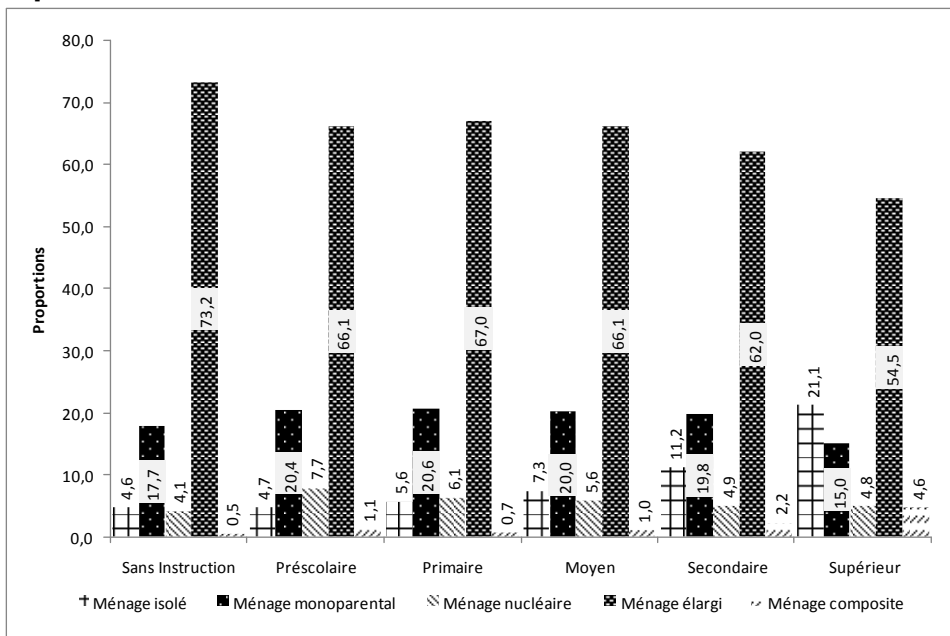
Au contraire, les ménages monoparentaux concernent moins de 1% des ménages dont le chef est de sexe masculin, alors qu'il s'agit d'un des types les plus fréquents pour les ménages dirigés par des femmes. 17,7% des ménages dirigés par des femmes sans instruction sont de type monoparental contre 15,0% pour ceux de niveau d'instruction supérieur.

Graphique 10.10 : Répartition des ménages dirigés par un CM de sexe masculin selon le type et par niveau d'instruction



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Graphique 10.11 : Répartition des ménages dirigés par un CM de sexe féminin selon le type et par niveau d'instruction



Source : ANSD. RGPHAE 2013

X.3.3.3. ETAT MATRIMONIAL

Dans la plupart des cas, les ménages isolés concernent principalement les célibataires, les divorcés, les unions libres et les séparés, surtout de sexe masculin dont ils constituent le plus souvent la deuxième forme la plus fréquente à côté du type élargi.

La monoparentalité est plus fréquente chez les divorcées (29,2%) et les séparées (27,5%). Elle représente environ deux ménages sur dix parmi ceux des femmes vivant en union libre (18,4%) ou mariées, soit en union monogamique (19,4%) ou polygamique (18,8%). Lorsque le CM est un homme, la monoparentalité concerne surtout les veufs (14,5%), les séparés (12,1%) et les divorcés (12,2%).

Les ménages élargis concernent principalement les CM en situation de veuvage (79,9% pour les CM féminins et 68,7% pour ceux du sexe opposé), en union polygamique (respectivement 74,0% et 73,6%) et monogamique (respectivement 64,9% et 60,6%). Il s'agit d'ailleurs du type de ménage le plus fréquent et ce, quels que soient le sexe et la situation matrimoniale. Il est important de ce point de vue de noter la part considérable de ménages dirigés par des célibataires (54,4% de sexe féminin et 43,4% du sexe opposé).

Les ménages nucléaires, bien que plus fréquents lorsque le CM est de sexe masculin, sont généralement observés chez les mariés (hommes et femmes) en union monogamique pour la plupart.

Par ailleurs, il faudrait relever le fait que, pour l'essentiel des ménages composites, le CM est généralement en union libre (14,8% pour les ménages de CM masculin et 2,9 pour du sexe féminin) ou célibataire (8,1% pour les CM masculins et 4,4% pour les femmes).

Tableau 10.9 : Répartition des ménages par type selon l'état matrimonial et le sexe du CM

SEXE	ETAT MATRIMONIAL	Type de ménage					Total
		Ménage isolé	Ménage monoparental	Ménage nucléaire	Ménage élargi	Ménage composite	
Masculin	Monogame	5,8	0,6	32,2	60,6	0,8	794301
	Célibataire	47,7	0,8	0,0	43,4	8,1	82737
	Veuf/Veuve	15,8	14,5	0,0	68,7	1,0	11318
	Divorcé(e)	41,5	12,2	0,1	43,5	2,7	11051
	Union libre (concubinage)	43,1	4,8	0,0	37,2	14,8	290
	Séparé(e)	39,7	12,1	0,0	46,6	1,6	751
	Polygame	2,3	0,4	23,4	73,6	0,3	346823
	Total	8,0	0,8	27,0	63,1	1,1	1247271
Féminin	Monogame	3,8	19,4	11,4	64,9	0,5	115693
	Célibataire	29,4	11,8	0,0	54,4	4,4	23266
	Veuf/Veuve	4,4	15,3	0,0	79,9	0,5	84606
	Divorcé(e)	13,0	29,2	0,2	56,5	1,1	22070
	Union libre (concubinage)	12,7	18,4	0,0	66,0	2,9	521
	Séparé(e)	10,6	27,5	0,0	61,3	0,6	1081
	Polygame	3,5	18,8	3,2	74,0	0,5	113261
	Total	6,1	18,4	4,7	70,1	0,8	360498

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Conclusion

L'étude des ménages permet de constater la prépondérance des ménages ordinaires. En effet, ils représentent 99% des ménages existant sur le territoire. Ils sont pour l'essentiel dirigés par des hommes, même si on note une proportion non négligeable de femmes chef de ménages.

Les ménages collectifs sont quant eux, principalement composés d'hommes. Il s'agit essentiellement de daaras ou d'écoles coraniques généralement situés en milieu rural. Leur taille moyenne atteint 22 individus et est variable selon la région et le milieu de résidence.

Quant aux ménages ordinaires, leur taille est plus réduite (en moyenne 8 personnes par ménage). Il diffère également selon le milieu de résidence (7 en milieu urbain et 10 en milieu rural).

La structure des ménages est largement dominée par les ménages de type élargi, quels que soient le milieu de résidence et le sexe du CM. Toutefois, on note une proportion significative de ménages monoparentaux essentiellement dirigés par des femmes, là où les ménages de type nucléaire constituent le second type le plus fréquent parmi les ménages dont le chef est de sexe masculin